BLÉ Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B. N° 242 FÉVRIER 2013

HUMEUR DE BLE

ÉVITER ÉGALEMENT SCYLLA

Par rapport à ce que certains lui promettaient il y a deux ans, la PAC a été plutôt préservée dans le cadre financier pluriannuel pour l'U.E. sur lequel s'est mis d'accord le Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement le 7 février. Sous réserve que le Parlement et le Conseil européens s'entendent sur ce schéma, le tourbillon de Charybde sera donc évité.

Mais la PAC risque fort maintenant d'aller se fracasser sur le récif de Scylla en faisant cap sur plusieurs arrangements actés le 7 février et d'importants amendements proposés par la Commission de l'Agriculture du Parlement européen. Elle pourrait bien perdre en effet son caractère de politique « commune » tant il serait laissé de possibilités à chaque Etat-membre de prioriser dans l'utilisation de son enveloppe de crédits tels ou tels production, type de territoires, profil d'exploitations, catégorie d'actions etc. A ce jeu que l'on semble avoir particulièrement envie de pratiquer en France, au lieu dans certains cas de traiter les problèmes au fond, la création de nouvelles distorsions de concurrence est assurée. Notre blé pourrait ainsi avoir à affronter un jour sur des marchés déprimés des blés allemands, hongrois etc. bénéficiant d'un différentiel de subventions à la production allant jusqu'à 25€/tonne.

Pour éviter Scylla, un encadrement global par une règle européenne des marges de manœuvre laissé à chaque pays est indispensable.

MARCHÉS

LE BLÉ RUSSE N'A GUÈRE LE DROIT À L'ERREUR À LA RÉCOLTE 2013

Une nouvelle fois, la situation en Russie apparaît comme un paramètre-clef de l'évolution du marché mondial du blé durant l'année à venir.

Après avoir beaucoup exporté par rapport au faible niveau de sa récolte 2012, ce pays revend depuis novembre dernier ses stocks publics sur son marché intérieur. Malgré cela, les prix du blé et de la farine en Russie restent élevés. Aussi des importations en provenance de pays voisins - du Kazakhstan en particulier- sont-elles déjà bien amorcées et l'hypothèse d'une levée des droits de douane est à l'étude, d'après des déclarations semi-officielles. Celle-ci faciliterait l'importation de blés d'origines plus lointaines, d'où modification possible de la donne sur un marché mondial moins tendu depuis quelques semaines.

Un autre élément générateur d'incertitudes est l'ampleur des dégâts causés aux cultures par le gel. Selon les statistiques des services météorologiques russes, les surfaces de blé d'hiver touchées seraient supérieures à la moyenne de 5 années précédentes, en particulier dans les principales régions de production (Nord-Caucase, Sud). S'il est trop tôt pour faire des prévisions pour la prochaine récolte, d'autant que les prochains semis de blé de printemps occuperont 50% des surfaces totales de blé, la Russie n'aura quand même guère le droit à l'erreur en 2013, son stock avant récolte devant s'afficher au plus bas.

Source : FranceExportCéréales

FILIÈRES

LES AUTOMOBILISTES DE PLUS EN PLUS ADEPTES DE L'ESSENCE AU BIOÉTHANOL

Les ventes de SP95-E10, essence contenant jusqu'à 10 % de bioéthanol, ont augmenté de 35 % en France en 2012. La part de ce carburant sur le marché des essences a ainsi progressé de plus d'un tiers, atteignant la proportion de 24 % sur l'ensemble de l'année et 28,5 % sur le mois de décembre. Elle a ainsi dépassé celle du SP 98, devenue inférieure à 20 %. Cette progression a résulté notamment de l'augmentation du nombre de stations-service distribuant du SP 95- E10. Sur quelque 12 000 stations-service en France, ce nombre est passé de 3085 fin 2011 à 4094 fin 2012. Intermarché, notamment, a déployé le SP 95-E10 dans plus de 600 stations, le vendant « à prix coûtant » durant 9 mois.

Les acteurs de la filière bioéthanol escomptent une distribution de ce carburant dans la moitié des stations-service fin 2013, à la fois parce qu'il est moins cher de 5 à 7 centimes d'euro le litre –d'où une économie moyenne de 500€ par an pour 15000 km-, parce que la part des véhicules à essence pouvant l'utiliser (tous ceux qui ont été construits depuis 2000) croît d'année en année et, enfin, parce que le produit ne demande qu'à gagner en notoriété : près de 30 % des automobilistes potentiellement intéressés affirment ne jamais consommer de SP 95-E10, soit par manque d'information sur ce carburant, soit parce qu'ils le méconnaissent totalement.

MÉTHANISATION À LA FERME : UN RAPPORT PLEIN DE FRANCHISE

Le refus de principe des Pouvoirs publics de soutenir la méthanisation à la ferme lorsque sont utilisés à titre principal des produits des cultures, par opposition aux effluents d'élevage et divers déchets, est le premier frein au développement de la filière méthanisation en agriculture voulue dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Telle est l'analyse que font le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (GAAER) et celui de l'environnement et du développement durable (CGEDD) dans un rapport publié le 5 février.

Tout en prenant acte de ce refus et de son caractère politique, non sans dénoncer accessoirement les liens établis ci et là « de façon simplificatrice, voire simpliste » entre cultures à des fins énergétiques et pénuries alimentaires, les rapporteurs mettent en exergue trois arguments exprimés à son encontre par les agriculteurs avec lesquels ils se sont entretenus : les 2 à 3 % des surfaces de cultures nécessaires au méthaniseur pour donner son indépendance énergétique à la ferme seraient bien moindres que ce qu'il fallait autrefois pour nourrir les bêtes de trait ; il serait possible d'affecter des cultures intercalaires (*) à la méthanisation ; enfin l'utilisation ponctuelle de céréales est opportune pour assurer le bon fonctionnement technique du méthaniseur.

A minima, le rapport suggère d'aider au développement de la méthanisation par la valorisation des résidus de méthanisation (digestats) comme engrais commercialisables, ce qui exige des formes minimales d'agrément.

** cultures implantées entre deux cultures principales*

AGPB
CÉRÉALIERS DE FRANCE

BLÉ Contact
LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

COMMUNICATION

PAC ET EXPLOITATIONS CÉRÉALIÈRES : LIBÉ S'EMBALLE !

Dans un article paru le 7 février dernier et intitulé « Les céréaliers gobent la PAC manne », Libération s'est montré d'une générosité ébouriffante dans son chiffrage des sommes versées au titre de la PAC aux exploitations de grandes cultures. Selon l'auteur, en effet, ces exploitations recevraient 15 milliards d'€ par an et, en France, 10 000 exploitations se partageraient 6 milliards, soit 600 000 € par exploitation, en moyenne.

L'AGPB se réfère quant à elle aux données de la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation, instance rattachée au Service de la Statistique et de la Prospective de notre ministère de l'Agriculture. De ce que publie celle-ci, il ressort que les subventions de la PAC aux 73 000 exploitations françaises spécialisées en « Grandes cultures » se sont élevées en 2011 à 2,85 Mds € (paiements du 1er et 2d piliers), soit 31% des 9,2 Mds € versés à l'ensemble des exploitations dans l'Hexagone. La différence de 6,35 Mds € se répartit comme suit entre les autres grandes catégories d'exploitations : 3,37 Mds € pour les exploitations spécialisées en élevage bovin (catégories bovins-lait, bovins-viande, bovins-mixte) ; 0,51 Md € pour les exploitations d'élevage hors-sol, dits industriels ; 1,54 Md € pour les exploitations de polyculture-polyélevage et 0,36 Md € pour les exploitations des catégories viticulture, arboriculture, légumes, horticultures, maraîchage. Enfin, moins de 500 exploitations perçoivent plus de 200 000€.

AU SALON DE L'AGRICULTURE, UNE MOISSON À VIVRE AVEC PASSION CÉRÉALES

Au Salon de l'Agriculture (22/02-03/03) l'espace Odyssée Végétale (Pavillon 2.2 – repère B 78) prend cette année la forme d'une véritable exploitation dédiée sur 1000 m² aux cultures des filières végétales. Sur cette « Ferme de l'Odyssée Végétale », la collective d'information Passion Céréales invite les visiteurs à tout savoir sur la récolte des grains : quand et comment sont-ils récoltés ? comment fonctionne une moissonneuse-batteuse ? quelles nouvelles technologies les agriculteurs mettent-ils en œuvre pendant la moisson ? A son arrivée sur la ferme, le visiteur se voit remettre un « passeport moisson » à compléter de bonnes réponses au cours de jeux divers et une photo prise du haut d'une moissonneuse-batteuse sur laquelle un agriculteur l'accompagne.

Une grande diversité des cultures est représentée physiquement sur la ferme, dans la cadre de mini-parcelles notamment. Côté technique, outre la moissonneuse-batteuse, tracteur, semoir, station météo et explications des agriculteurs sur leurs pratiques sont au rendez-vous.

Enfin, la boutique de la ferme permet à chacun de découvrir l'éventail des produits finis issus des récoltes.

INFOCHIFFRES

SUBVENTIONS ET EFFICACITÉ DE L'ACTIVITÉ SUR LES EXPLOITATIONS EN FRANCE

Jusqu'où les subventions d'exploitation sont-elles accompagnées d'efficacité de l'activité sur les exploitations ? La question mérite d'être posée au moment où se prépare une importante réforme de la Politique agricole commune.

Des indications peuvent être fournies à cet égard en France en mettant en perspective la valeur ajoutée des exploitations (produits des ventes moins charges opérationnelles) et les subventions qu'elles reçoivent, constituées en quasi-totalité des paiements du premier pilier et des aides du second pilier de la PAC). Tel est l'objet des 3 graphiques ci-après, respectivement consacrés aux 3 trois catégories majeures d'exploitations de l'agriculture française (exploitations spécialisées bovins-lait, céréales-oléoprotéagineux et bovins-viande). Au regard de la question posée, ils font apparaître des réalités différentes et même inquiétantes lorsque la courbe de la valeur ajoutée est régulièrement descendante en même temps que celle des subventions est ascendante.

Evolution des subventions et de la valeur ajoutée : exploitations "bovins-lait"

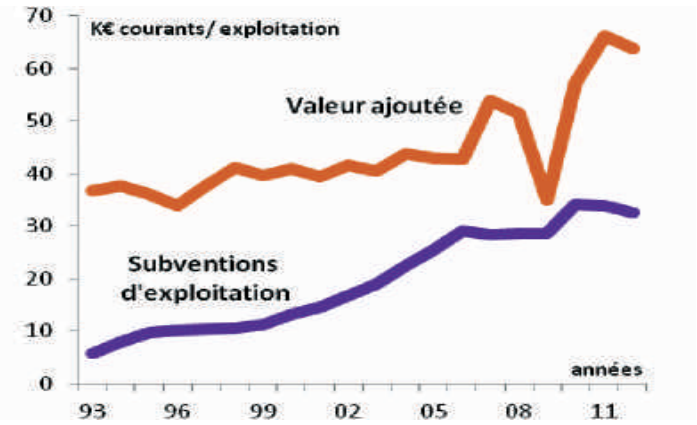

Source : Comptes de l'Agriculture - Agreste / Insee

Evolution des subventions et de la valeur ajoutée : exploitations "céréales-oléoprotéagineux"

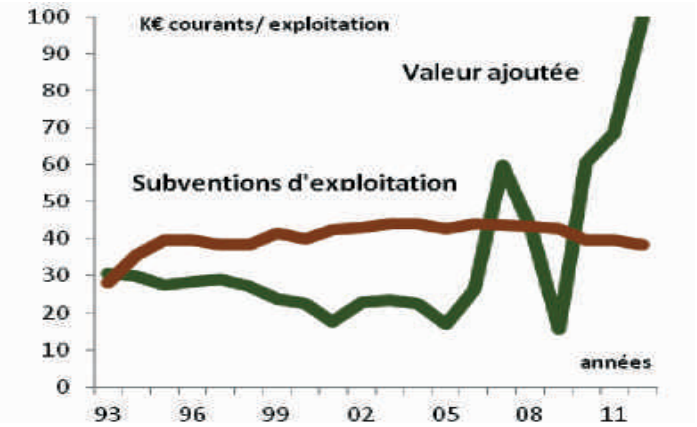

Source : Comptes de l'Agriculture - Agreste / Insee

Evolution des subventions et de la valeur ajoutée : exploitations "bovins-viande"

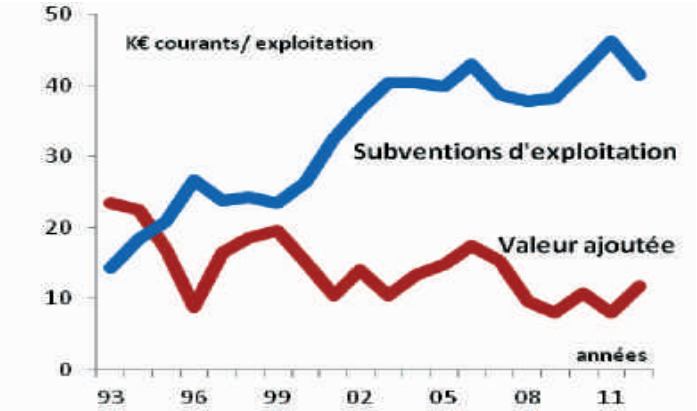

Source : Comptes de l'Agriculture - Agreste / Insee

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.

Rédaction achevée le 18/02/2013

AGPB
Céréaliers de France

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site ***www.agpb.fr***
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.